



Conseil communal de Vully-les-Lacs

Préavis municipal n° 2026/08

« Réfection du chemin communal n° 115 « En Vermou » avec mesures liées aux sources – Remise en état des collecteurs d'eaux de surface à l'échelle communale » Demande de crédit de CHF 255'000.-

Rapport de la Commission des finances

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le 28 avril 2026 et le 7 mai 2026 pour l'examen du préavis 2026/09. Une série de questions a été rédigée et transmise à Madame Claire-Marie Spahr, Municipale en charge du dossier. Elle a répondu à toutes nos questions par retour de courriel. Ses réponses nous ont apporté de nombreuses explications complémentaires. Nous la remercions.

Analyse de la Commission des finances

Le chemin n° 115 « En Vermou » est soumis à un usage viticole et forestier régulier. Ce dernier a fait l'objet d'un relevé détaillé par un bureau d'ingénieur qui a constaté les points suivants :

- Présence d'ornières
- Formation de nid-de-poule
- Développement d'une bande herbeuse centrale
- Retroussement et déformation des banquettes
- Glissement superficiel de talus



Comme on peut le constater une intervention est nécessaire à court terme afin de sécuriser et d'empêcher une aggravation de la situation. De plus, comme ce chemin est en impasse, s'il venait à être impraticable alors les parcelles qu'il dessert ne seraient plus accessibles.

Les travaux prévus dans le préavis vont porter sur les points suivants :

- Remise en état du chemin
- Remise en état des banquettes
- Amélioration du dispositif d'évacuation des eaux



- Stabilisation du talus

Pour les travaux de stabilisation du talus 4 variantes ont été proposées à savoir :

- Reprofilage du talus
- Murs en gabions
- Paroi Berlinoise
- Soutènement armé

La solution d'un soutènement armé avec parement végétalisé a été retenue pour les avantages suivant :

- Coût réduit
- Délai d'exécution plus court
- Harmonisation visuelle avec la végétation naturelle

Ces travaux devraient faire l'objet de subventions à hauteur d'environ 50%.

La Municipalité s'est penchée sur la possibilité de lier ces travaux avec d'autres besoins communaux. La pose d'une conduite d'eau potable sous le chemin afin de pouvoir à terme rediriger l'eau des sources de Vermou vers la station de pompage de Constantine est proposée dans ce préavis.

Des analyses régulières sont opérées sur cette source et les résultats montrent que la qualité de l'eau est bonne. Ces travaux vont permettre d'augmenter la capacité d'autosuffisance de la commune en eau potable et d'être un peu moins dépendante de l'ABV.

La Commission des finances salue cette initiative qui, avec un coût raisonnable (20% du montant du préavis), va améliorer la capacité de gestion des eaux de notre commune.

Investissement en cours et plafond d'endettement

Comme mentionné dans nos précédents rapports, nous approchons de notre plafond d'endettement. Nous encourageons la Municipalité à se limiter à notre marge d'autofinancement afin de ne pas creuser notre dette, ceci tant que l'on



n'aura pas une vue précise de l'impact de nos investissements lourds actuels. Notre marge d'autofinancement, pour 2026, est estimée à environ 1.5 million.

Afin que le Conseil puisse avoir une vue des investissements en cours pour 2026, voici un récapitulatif :

Préavis 2026-01 Port Garinettes – Accepté	120'000.-
Préavis 2026-02 Eclairage public – Accepté	140'000.-
Préavis 2026-04 MCH2 – Accepté	60'000.-
Préavis 2026-05 Chauffage Vallamand – Accepté	220'000.-
Préavis 2026-06 Etude route Chabrey – Accepté	95'000.-
Préavis 2026-08 Réfection chemin Vermou	255'000.-
Préavis 2026-09 Déploiement compteurs intelligents	260'000.-
	<hr/>
Total des investissements 2026 *:	1'150'000.-

*déjà acceptés ou à l'ordre du jour du conseil du 19 mai 2026.

Conclusion :

Après étude du préavis 2026/08, la Commission des finances, à l'unanimité, propose au Conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

La Commission des finances, Vully-les-Lacs, le 11 mai 2026.

Damian Fioretta Arnaud Guignard Antoine Parisod Anne Jobin Cédric Bardet